
LA FORMATION

Parution des décrets. CPF : ce qui change en ce début d'année 2018

Plusieurs textes législatifs entrés en vigueur le 1er janvier 2018 viennent élargir le champ des bénéficiaires du compte personnel de formation (CPF). Après les salariés de droits privés, les demandeurs d'emploi et les agents de la fonction publique, les travailleurs non-salariés y ont désormais accès. Et la situation des "pluriactifs" est désormais prise en compte.

(à lire dans : *Inffo formation (l')*, n° 936, 15/02/2018, p. 2-3)

Les nouvelles fonctionnalités des LMS

Dispenser la bonne formation à la bonne personne et au bon moment n'est pas simple lorsque l'entreprise compte des centaines, voire des milliers de salariés. En quelques années, les LMS (Learning Management Systems) sont devenus les incontournables supports des politiques de formation, avec de nouvelles fonctionnalités.

(à lire dans : *Inffo formation (l')*, n° 936, 15/02/2018, p. 32-33)

Pour le développement de l'apprentissage - Synthèse de la concertation

Issu de la concertation des acteurs de l'apprentissage pilotée, avec l'appui de France Stratégie, par Sylvie Brunet, ancienne DRH et présidente de la section travail et emploi du Conseil économique, social et environnemental (CESE), ce rapport s'inscrit dans le cadre de la réflexion menée conjointement par la ministre du Travail, le ministre de l'Éducation nationale et la ministre de l'Enseignement supérieur en vue d'améliorer les dispositifs actuels d'apprentissage.

<http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/rapport-concertation-apprentissage-30-01-2018.pdf>

(à lire dans : *France stratégie*, 30/01/2018)

<http://www.strategie.gouv.fr/publications/developpement-de-lapprentissage-synthese-de-concertation>

L'apprentissage : un dispositif plébiscité par les chefs d'entreprise

En France, l'apprentissage concerne aujourd'hui plus de 410 000 jeunes (moins de 2,5 % des effectifs salariés, contre 4,2 % en Allemagne par exemple) sur les 4,8 millions de jeunes formés en lycées et enseignement supérieur. 995 centres de formation d'apprentis, répartis sur l'ensemble du territoire, proposent 2 732 formations différentes, grâce auxquelles les apprentis accèdent ainsi à une qualification professionnelle reconnue sanctionnée par un diplôme ou un titre (certifications inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles – RNCP).

La CCI Paris Ile-de-France a mené, fin 2017, une enquête auprès de 513 chefs d'entreprise franciliens afin de connaître leurs pratiques en termes d'apprentissage. Il apparaît que l'apprentissage en tant que voie de formation est largement plébiscité puisque 88% des chefs d'entreprise franciliens pensent former des jeunes par cette voie durant les trois prochaines années.

(à lire dans : *CCI Paris Ile-de-France*, 29/01/2018, 5 p.)

<http://www.cci-paris-idf.fr/sites/default/files/crocis/pdf/documents/enjeux-199.pdf>

Synthèse des travaux du groupe "Alternance--apprentissage"

Dans ce document, les 14 propositions du Conseil national éducation-économie (CNEE) concernant l'alternance et l'apprentissage.

Proposition 1 : Faire de l'alternance, en tant que modalité spécifique d'organisation pédagogique, un standard pour tout parcours de formation professionnelle initiale,

Proposition 2 : Partir de l'élève et de ce qu'il exprime aux divers moments de la scolarité pour l'aider à s'orienter et en garder une trace au sein d'un "carnet d'avenir",

Proposition 3 : Construire autour du projet de l'élève une organisation collective coordonnée et dirigée par le professeur principal,

Proposition 4 : Mettre véritablement en œuvre le Parcours Avenir allant de la Sixième à la Terminale avec les moyens et les temps nécessaires,

Proposition 5 : Mieux former et aider les professeurs à accompagner le processus d'orientation vers les formations professionnelles, tant en formation initiale qu'en formation continue. Les entreprises se devant de développer l'accueil des enseignants en leur sein,

Proposition 6 : Renforcer l'engagement des entreprises par les quotas progressifs selon la taille de l'entreprise et inciter au dialogue social dans l'entreprise sur l'alternance,

Proposition 7 : Centrer prioritairement l'alternance sur les phases de constructions de compétences spécifiques, sans que cela soit exclusif des acquisitions ou renforcements de compétences transversales, véritables atouts pour l'insertion professionnelle,

Proposition 8 : Assujettir l'entrée en alternance à l'acquisition d'un socle de compétences transversales,

Proposition 9 : Développer des parcours de formation initiale (élèves et apprentis) intégrant une mobilité nationale ou internationale, ainsi que des sections internationales dans les dispositifs alternants,

Proposition 10 : Associer l'Entreprise à l'acquisition ou au renforcement des compétences comportementales,

Proposition 11 : Construire un modèle pédagogique intégré (articulation des temps et complémentarité des contenus) pour que l'alternance soit la plus efficace possible,

Proposition 12 : Instituer une période commune d'une journée de formation des intervenants sur l'alternance (acteurs enseignement et économiques),

Proposition 13 : Positionner le tutorat professionnel en tant que qualification reconnue par les conventions collectives de branche,

Proposition 14 : Généraliser les CLEE sur le territoire national pour renforcer l'identification, le dialogue et la reconnaissance mutuelle.

(à lire dans : *Conseil national Education Economie*, 29/01/2018, 17 p.)

http://infodoc.crefor-hn.fr/doc_num.php?explnum_id=15941

Adoption du rapport Qualité du CNEFOP

Lors de la séance plénière du 23 janvier 2017, le CNEFOP a adopté le rapport Qualité faisant synthèse des démarches Qualité menées dans le champ de la formation professionnelle, en liaison avec les financeurs.

(à lire dans : *Cnefop*, 23/01/2018, 122 p.)

<http://www.cnefop.gouv.fr/actualites/dernieres-actualites/adoption-du-rapport-qualite-du-cnefop.html>

Réforme de la formation professionnelle : allons jusqu'au bout !

Selon une enquête du cabinet Elabe pour l'Institut Montaigne, les Français jugent plutôt sévèrement le système de la formation professionnelle.

Depuis 2009, plusieurs réformes du système de la formation professionnelle ont sensiblement amélioré son fonctionnement. Ces progrès restent néanmoins insuffisants. C'est dans ce contexte qu'intervient le projet de réforme porté actuellement par le gouvernement.

Pour que les changements opérés sur notre système de formation professionnelle aillent jusqu'au bout, l'Institut Montaigne formule 12 propositions concrètes

(à lire dans : *Institut Montaigne*, 01/2018, 64 p. + 23 p.)

<http://www.institutmontaigne.org/publications/reforme-de-la-formation-professionnelle-allons-jusquau-bout>

L'ACTUALITE DE VOS SECTEURS

ADMINISTRATION – FONCTION PUBLIQUE (Statut, organisation)

Textes officiels

Décret n° 2018-55 du 31 janvier 2018 relatif aux instances de représentation professionnelle de la fonction publique territoriale

Ce décret vise à modifier et préciser des règles électorales applicables au sein des comités techniques, des commissions administratives paritaires ou des commissions consultatives paritaires de la fonction publique territoriale. La date de publication de la liste électorale est avancée de 30 jours à 60 jours avant le scrutin, ainsi que celle de la liste des agents appelés à voter par correspondance de 20 jours à 30 jours avant le scrutin. Par voie de conséquence, la date limite de rectification de ces listes est également modifiée. Par ailleurs, le nombre minimum de candidats pour l'élection des représentants dans les commissions consultatives paritaires compétentes pour moins de 11 agents est fixé à un.

(à lire dans : *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n° 27, 02/02/2018)

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2018/1/31/INTB1731505D/jo/texte>

Articles

Le traitement automatisé des données requises par le compte personnel d'activité

Depuis janvier 2017, les agents publics disposent d'un compte personnel (CPA) constitué d'un compte personnel de formation (CPF) et d'un compte d'engagement citoyen (CEC). Chaque titulaire d'un compte pourra consulter les droits qui y sont inscrits en accédant à un service en ligne de même nature que celui prévu pour les agents de droit privé. Certains tiers pourront accéder aux données dont la conservation est encadrée.

(à lire dans : *Lettre de l'employeur territorial (la)*, n° 1567, 23/01/2018, p. 6-8)

La compensation de la hausse de la CSG

En contrepartie d'une hausse de 1,7 point du taux de CSG (contribution sociale généralisée), les cotisations salariales d'assurance maladie et de chômage pour les salariés privés sont supprimées. Un dispositif de compensation pour les agents publics est institué.

(à lire dans : *Lettre de l'employeur territorial (la)*, n° 1566, 16/01/2018, p. 6-8)

Les attachés de conservation du patrimoine

Le cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine ne comprend plus un grade unique, mais deux : attaché de conservation du patrimoine et attaché principal.

Archéologie, archives, inventaire, musées et patrimoine scientifique, technique et naturel sont les spécialités dans lesquelles ces agents peuvent exercer leurs fonctions.

Ils peuvent être autorisés à procéder à des expertises ordonnées par un tribunal ou donner des consultations à la demande d'une autorité administrative.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2399, 22/01/2018, p. 58-59)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35262641/les-attaches-de-conservation-du-patrimoine>

La gravité de la faute personnelle de l'agent public à l'épreuve du dualisme juridictionnel

Construction prétorienne séculaire, la notion de "faute personnelle" de l'agent public a été bâtie conjointement par les juges judiciaire et administratif. Parmi les critères d'identification de cette faute, la gravité du comportement de l'agent occupe une place importante ; mais alors que les deux ordres de juridiction y ont recours pour justifier l'engagement de la responsabilité civile délictuelle de l'agent public, l'étude des décisions rendues par le Conseil d'État et la Cour de cassation laisse apparaître des différences, voire des divergences, qui conduisent à s'interroger sur l'usage de la gravité de la faute et à rechercher les moyens de nature à assurer une forme d'unité du droit.

(à lire dans : *Actualité Juridique. Fonctions Publiques*, n° 1, 01/2018, p. 6-11)

Guide pour le déploiement du SI du compte personnel de formation dans la fonction publique

Fascicule 1 : La reprise des droits acquis au titre du droit individuel à la formation

Un guide d'accompagnement au déploiement numérique du CPF a été élaboré à l'attention des employeurs publics de l'État, territoriaux et hospitaliers pour conduire un certain nombre de chantiers d'ici le mois de juin 2018. Ce premier fascicule de ce guide concerne la reprise du droit individuel à la formation ; il sera suivi d'un deuxième sur l'alimentation annuelle du compte et d'un troisième sur la décrémentation des droits.

(à lire dans : *Ministère de l'action et des comptes publics*, 01/2018, 19 p.)

https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/coll_outils_de_la_GRH/fascicule1-guide-cpf-2018.pdf

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME – LOGEMENT – TRANSPORTS

Textes officiels

Instruction du 25 janvier 2018 du Gouvernement visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles

La France compte près de 570 bidonvilles où vivent 16 000 personnes, pour une grande partie d'entre elles ressortissantes roumaines et bulgares. Ce nombre reste relativement stable depuis plusieurs années, et ce malgré les évacuations qui trop souvent se traduisent par des réimplantations de campements. Cette instruction du Gouvernement définit un cadre d'action

renouvelé afin de donner une nouvelle impulsion à la politique de résorption des campements illicites et bidonvilles, une politique à la fois humaine et exigeante quant au respect du droit et de la loi mais aussi une politique efficace, avec un objectif de réduction durable du nombre de bidonvilles dans les 5 ans à venir. Afin d'atteindre cet objectif, cette instruction du Gouvernement préconise le développement d'actions qui ont fait la preuve de leur efficacité dans certains territoires et se caractérisent par :

- la définition et la mise en œuvre d'une stratégie territoriale poursuivant un objectif clairement exprimé de résorption des bidonvilles ;
- un partenariat impliquant tous les acteurs concernés à l'échelle d'un territoire pertinent et engageant de manière indispensable les collectivités territoriales ;
- une gestion globale, s'inscrivant dans le temps, depuis l'installation du campement jusqu'à sa disparition, et alliant à la fois programmes d'insertion en France, respect des lois de la République et coopération transnationale avec les pays d'origine des populations.

Le suivi de la mise en œuvre de cette instruction du Gouvernement est confiée au DIHAL qui mettra en place une commission chargée de rendre compte des progrès enregistrés en matière de développement des stratégies territoriales et de réduction du nombre de bidonvilles et de personnes y vivant.

(à lire dans : *circulaires.legifrance.gouv.fr*, 30/01/2018)

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/01/cir_42949.pdf

Articles

Le Grand Paris Express confirmé "dans son intégralité"

Le quotidien s'est procuré le courrier que la ministre des Transports vient d'adresser aux élus. Le futur métro sera réalisé... avec "un calendrier réaliste de livraison et de coût" à déterminer.

(à lire dans : *Parisien (le)*, 01/02/2018)

23e rapport sur l'état du mal-logement en France

La 23e édition du rapport annuel sur L'État du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre livre une nouvelle description de la crise du logement. Si le marché de l'immobilier affiche une bonne santé générale, 4 millions de personnes restent mal logées ou privées de domicile, tandis que 12 millions voient leur situation fragilisée par la crise du logement.

(à lire dans : *Fondation Abbé Pierre*, 30/01/2018)

<http://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-actions/comprendre-et-interpeller/23e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france>

Matignon immobilise à quai une partie du métro du Grand Paris

Edouard Philippe lance une concertation avec les élus pour recadrer le projet. Un décalage du calendrier de mise en service d'une partie des lignes, parfois de plusieurs années, est inévitable.

(à lire dans : *Monde (le)*, 25/01/2018, p. 1 ; 3)

Métro du Grand Paris : Philippe retarde les décisions difficiles

Le Premier ministre s'est rendu le 23 janvier 2018 sur le chantier du métro du Grand Paris, à Champsigny-sur-Marne, pour annoncer une concertation avec les élus préalable à un étalement dans le temps de ce projet très coûteux.

(à lire dans : *Echos (les)*, 24/01/2018, p. 5)

Mieux comprendre les dynamiques de voisinage

Les relations de voisinage font l'objet d'une vaste enquête conduite par une équipe de chercheurs de l'université de Lyon 2 avec l'appui de l'Institut national des études démographiques (INED). Le séminaire, organisé fin 2017 avec les bailleurs sociaux engagés dans la démarche, a soulevé les principales problématiques que pose le voisinage et que la recherche va s'employer à éclairer.

<http://www.union-habitat.org/le-mag/bloc-notes/une-recherche-pour-mieux-comprendre-les-dynamiques-de-voisinage>

(à lire dans : *Actualités habitat*, n° 1070, 15/01/2018, p. 10-11)

Permis de construire : en finir avec les recours abusifs

Avec la future loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et de la transition numérique (Elan), un renforcement du corpus juridique s'annonce. Si des mesures sont bienvenues, d'autres semblent inutiles. Pourtant des solutions simples existent pour lutter contre l'insécurité juridique qui pèse sur les projets du fait des recours.

(à lire dans : *Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le)*, n° 5958, 12/01/2018, p. 62-65)

La technologie 3D débarque sur nos voiries

Depuis début novembre, la ville de Reims, dans la Marne, teste un passage piéton en 3D pour ralentir la circulation routière.

L'expérimentation s'inscrit au sein d'une politique plus globale de sécurisation de la voirie publique aux abords des écoles.

(à lire dans : *Techni.cités*, n° 309, 01/2018, p. 45)

Gouvernance à grande échelle

Raisonner à une échelle pertinente, c'est l'une des préoccupations des porteurs de projets urbains et des décideurs territoriaux. Ce qui signifie la plupart du temps, élargir la focale. Lorsqu'il s'agit de passer à une mise en œuvre des bonnes intentions, cet élargissement des périmètres n'exacerbe-t-il pas les contradictions, les intérêts divergents et les rapports de force?

Retour, dans les territoires, sur des processus en cours :

- L'alliance des territoires, de la volonté à la pratique (Loire-Bretagne)
- Interscot Girondin : la difficile émergence d'une vision
- Ile de France : les intercos ont du mal à faire territoire
- Marseille-Provence : vers un futur PLUI métropolitain
- Métropole Lilloise : "le plus grand PLU de France"

(à lire dans : *Traits urbains*, n° 93, 12/2017, p. 16-25)

Aménagement du territoire et management des territoires [Dossier]

Lors de son discours, à l'occasion de la Conférence nationale des territoires, le 17 juillet 2017, le président de la République a utilisé une seule fois le terme "aménagement du territoire" en le reliant à la capacité d'innovation des collectivités territoriales : "[La] liberté sera laissée aux élus locaux, en lien avec les représentants de l'État aussi, pour expérimenter de nouvelles politiques publiques, de nouvelles organisations des services publics, mais aussi pour innover en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et pour définir notre territoire de demain."

De l'aménagement du territoire au management des territoires, les auteurs de ce numéro ont entrepris de s'interroger sur la conjugaison de la verticalité d'une stratégie nationale avec l'horizontalité des initiatives territoriales !

(à lire dans : *Pouvoirs locaux*, n° 110, 11/2017, p. 25-115)

Accueil des réfugiés : réinventer l'hébergement d'urgence

L'hébergement d'urgence est avant tout une question humanitaire et sociale. Mais c'est aussi une question urbaine, eu égard à l'occupation massive de l'espace par les publics concernés. Elle peut (et doit) donc être résolue par des démarches et des innovations urbaines, tout autant que sociales et politiques.

(à lire dans : *Traits urbains*, n° 93, 12/2017, p. 51-56)

Chaîne logistique : horizon 2025

Secteur important de l'économie, la logistique est aussi un secteur du quotidien, pour le meilleur (nos approvisionnements) et le pire (l'encombrement urbain, la pollution...). Ce sont toutes ces contraintes que la profession et l'Etat cherchent à prendre en compte dans le plan France Logistique 2025 : adapter la logistique aux exigences de la modernisation de l'industrie, du commerce, de nos habitudes, mais aussi aux grandes transitions qui bouleversent le monde moderne (numérique, écologique). Le renouveau de ce grand service est présenté dans ce dossier avec les points de vue croisés de l'Etat, de professionnels et de chercheurs.

Au sommaire de ce dossier :

- France Logistique 2025, une stratégie nationale
- Expérimentation : pour des chartes de logistique durable en ville
- Dans la transition numérique et écologique : vers une nouvelle mobilité des biens
- Supply chain : les professionnels face aux mutations de l'économie
- Logistique urbaine, rien ne se fera sans dialogue

<https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/france-logistique-2025>

(à lire dans : *Préventique sécurité*, n° 155, 11/2017, p. 49-59)

Paris 2024 : Mirage ou nouveau miracle métropolitain ?

"Enfin !" titrait un grand quotidien sportif au lendemain de l'attribution officielle des jeux de 2024 par le Comité international Olympique. On pourra souligner que Paris était la seule ville en lice après que Rome, Budapest, Boston et Hambourg eurent retiré leurs candidatures. Les observateurs attentifs auront sans doute eu plaisir à retrouver sur la photo de famille de la très large délégation française qui avait fait le déplacement de Lima, le président de la Métropole du Grand Paris Patrick Ollier aux côtés de la maire de Paris Anne Hidalgo, de la présidente de la Région Ile de France Valérie Pécresse, du président de l'établissement public territorial de Plaine Commune Patrick Braouzec et du président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Stéphane Troussel. A l'aube de la conférence territoriale sur le Grand Paris annoncée par le Président de la République pour cet automne, les négociations s'accroissent en tous sens autour du périmètre et compétences de la Métropole du Grand Paris, sur fond d'ajustement du calendrier des travaux du Grand Paris Express. Dans cet imbroglio institutionnel où les ajustements sont délicats, les JO de 2024 pourraient-ils constituer "enfin !" l'amorce d'un nouveau consensus métropolitains ?

(à lire dans : *Pouvoirs locaux*, n° 110, 11/2017, p. 70-74)

COLLECTIVITES TERRITORIALES – INTERCOMMUNALITE

Articles

Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, présente le projet de loi "pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable"

Menus bios obligatoires dans les cantines d'ici 2022 - Le projet de loi a été adopté en conseil des ministres le 31 janvier 2018; Le projet de loi vise notamment à permettre à chacun d'accéder à une alimentation saine, sûre et durable. Le gouvernement fait de la politique de l'alimentation un moteur de réduction des inégalités sociales. La restauration collective publique devra s'approvisionner avec au moins 50% de produits issus de l'agriculture biologique, locaux ou sous signes de qualité à compter du premier janvier 2022 (article 11). Objectif : faire de la restauration collective un levier d'amélioration de la qualité de l'alimentation. Le gaspillage alimentaire est réduit dans la restauration collective par la mise en place d'un diagnostic obligatoire et le don alimentaire, étendu à la restauration collective et à l'industrie agroalimentaire (articles 12 et 15). Objectif : lutter contre la précarité alimentaire et limiter les conséquences environnementales du gaspillage.

(à lire dans : *Ministère de l'agriculture et de l'alimentation*, 31/01/2018)

<http://agriculture.gouv.fr/presentation-du-projet-de-loi-pour-lequilibre-des-relations-commerciales-dans-le-secteur-agricole-et>

Société de confiance : la discussion du projet de loi menée tambour battant à l'Assemblée

L'Assemblée nationale a achevé dans la soirée du 25 janvier l'examen en première lecture du projet de loi pour un Etat au service d'une société de confiance, après avoir épluché près d'un millier d'amendements. Petite enfance, agents publics, agriculture, bâtiment, énergies renouvelables...: point d'étape sur les nombreux domaines susceptibles d'impacter les collectivités, avant les explications de vote et le scrutin public prévus le mardi 30 janvier dans l'après-midi.

(à lire dans : *Localtis.info*, 26/01/2018)

<https://www.caissesdesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Article/s/Articles&cid=1250280461987&nl=1>

Le régime des attributions de concessions

Les communes ont la faculté de concéder des terrains, dans l'enceinte même du cimetière, aux personnes qui désirent y fonder leur sépulture et celle de leurs descendants.

Il s'agit d'une faculté et non d'une obligation, si bien que la seule obligation qui pèse sur les communes est d'assurer l'inhumation en terrain commun.

Le régime des concessions varie selon leur nature, laquelle s'apprécie en fonction de critères juridiques et physiques.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2399, 22/01/2018, p. 54-55)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35262635/le-regime-des-attributions-de-concessions>

Le Sénat met en place une mission permanente de contrôle et de suivi des réformes territoriales

La mission de contrôle et de suivi des lois de réforme territoriale de la commission des lois du Sénat souhaite revitaliser l'échelon communal et, pour ce faire, a décidé de mettre en place une mission permanente de contrôle et de suivi des réformes territoriales.

<http://www.senat.fr/presse/cp20171121.html>

(à lire dans : *Journal des communes*, n° 2201, 01/2018, p. 24)

Conseil de développement : un nouveau format juridique et institutionnel

Le conseil de développement est un lieu de représentation citoyenne. Il alimente les projets de territoire, mais est aussi force de proposition et laboratoire d'idées. Notre expert explique

comment et pourquoi il est un animateur du débat public territorial et un maillon de la formation à la citoyenneté.

(à lire dans : *Journal des communes*, n° 2201, 01/2018, p. 46-48)

Administration numérique territoriale : la feuille de route est parue

L'État et les associations d'élus viennent de publier leur programme de "développement concerté de l'administration numérique territoriale (DCANT) pour la période 2018-2020". Pour Mounir Mahjoui, secrétaire d'État en charge un Numérique, c'est un défi partagé : "œuvrer pour l'émergence d'une République plateforme, partout et pour tous".

(à lire dans : *Journal des communes*, n° 2201, 01/2018, p. 50)

Un baromètre pour évaluer la cohésion des territoires

Pour agir sur la cohésion des territoires, l'État et les acteurs locaux doivent pouvoir évaluer leur situation. Aussi, pour avoir une compréhension partagée des enjeux et du diagnostic, les différents acteurs doivent-ils disposer d'un outil fiable. Dans cette optique, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) propose de mettre en place un baromètre de la cohésion des territoires.

(à lire dans : *Journal des communes*, n° 2201, 01/2018, p. 51)

Maîtriser ses risques juridiques : une démarche et des outils originaux

Toute interaction entre un organisme et ses parties prenantes externes peut induire des risques juridiques. Construire un outil simple d'évaluation de ces risques, un plan de prévention et de protection est utile à tout organisme (et a fortiori dans des secteurs sensibles). Ces outils ont été développés dans un service interentreprises de santé au travail. Cet article présente la démarche.

(à lire dans : *Préventique sécurité*, n° 155, 11/2017, p. 40-41)

Comment le droit appréhende Paris

La loi du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain a placé Paris au cœur de l'actualité politico-juridique. Ce texte constitue l'occasion de se demander comment le droit appréhende Paris. Deux constats peuvent être formulés. Le premier constat tient à ce que le droit considère désormais Paris, moins comme une capitale, que comme une ville comme les autres : Paris se trouve ainsi au cœur d'un mouvement de banalisation. Le second constat est que le droit ne pense plus Paris comme un tout, mais comme un objet multiple avec principalement, d'un côté, le Grand Paris et, de l'autre, le "petit" Paris : on assiste ainsi à un mouvement de balkanisation. A l'image du droit contemporain de l'action publique locale, dont on peine parfois à saisir la cohérence, ce double constat conduit à s'interroger sur l'ambition poursuivie par les pouvoirs publics en la matière.

(à lire dans : *Pouvoirs locaux*, n° 110, 11/2017, p. 117-122)

CULTURE

Textes officiels

Circulaire du 15 janvier 2018 relative aux modalités d'application du dispositif de labellisation et au conventionnement durable dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques

Application du nouveau corpus de textes en faveur d'une politique renouvelée de labellisation

(à lire dans : *circulaires.legifrance.gouv.fr*, 22/01/2018)

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/01/cir_42918.pdf

Articles

Un modèle qui peut faire école ?

Cent pour cent des élèves confrontés à une pratique artistique... A Cannes, cet ambitieux objectif est tenu en primaire, plus difficilement dans les collèges et lycées. Un investissement dans la culture qui fait de la ville un laboratoire unique en France.

(à lire dans : *Télérama*, n° 3550, 27/02/2018, p. 24-27)

Comment accueillir un cirque ou une fête foraine en ville

Il n'est pas toujours aisé pour une commune d'organiser l'accueil de forains et de circassiens dans les meilleures conditions, avec des contraintes qui sont nombreuses.

(à lire dans : *Maires de France*, n° 353, 01/2018, p. 50-51)

DROIT ET INSTITUTIONS

Articles

Société de confiance : ses impacts sur l'administration et la Fonction publique

Rebaptisé projet de loi pour un État au service d'une société de confiance, ce nouveau véhicule législatif à vocation simplificatrice doit sa popularité au "droit à l'erreur", signifiant la volonté du gouvernement "d'inverser la logique existante" dans les relations avec l'administration.

http://www.assemblee-nationale.fr/15/dossiers/etat_service_societe_confiance.asp

(à lire dans : *Journal des communes*, n° 2201, 01/2018, p. 28-30)

Les services déconcentrés de l'État à l'épreuve de la Cour des comptes

La cour des comptes s'est penchée sur le fonctionnement des services déconcentrés de l'État et, comme à son habitude, elle n'est pas tendre. Pour les sages de la rue Cambon, l'heure est venue de revoir de fond en comble l'organisation de l'administration sur le terrain.

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-services-deconcentres-de-letat>

(à lire dans : *Journal des communes*, n° 2201, 01/2018, p. 44-45)

ECONOMIE – FINANCES – CONTRATS PUBLICS

Articles

Coûts des services publics : lever le voile

L'Italie l'a fait, le Sénat en rêvait, mais les députés ont refusé, en décembre, la mise en place d'un dispositif d'évaluation des coûts standard des services publics locaux. Pourtant, la démarche semble incontournable.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2399, 22/01/2018, p. 8-9)

<http://www.lagazettedescommunes.com/545136/couts-des-services-publics-lever-le-voile/?abo=1>

Disparition de la taxe d'habitation : vers une asphyxie programmée des collectivités ou un renouveau de la fiscalité locale ?

La disparition annoncée de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages dans un premier temps, puis le cas échéant pour la totalité des foyers fiscaux, va créer un sérieux défi pour les collectivités qui perçoivent cette recette, en l'absence de toute garantie de compensation intégrale. Des choix cornéliens vont s'imposer, entre baisse des moyens, augmentation des impôts locaux et diminution de la qualité du service public.

(à lire dans : *Lettre du cadre territorial (la)*, n° 514, 01/2018, p. 16-17)

Distributeurs automatiques et nouvelles obligations de publicité et de mise en concurrence

Suite à l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017, les collectivités sont soumises à de nouvelles obligations de publicité et de mise en concurrence pour la délivrance d'un titre d'occupation du domaine public. Cela concerne aussi un cas souvent "oublié" par les pouvoirs publics : celui des distributeurs automatiques, souvent installé dans les équipements sportifs et culturels.

(à lire dans : *Lettre du cadre territorial (la)*, n° 514, 01/2018, p. 58-60)

La révision des valeurs locatives des locaux professionnels est aussi un moyen d'utiliser plus efficacement son foncier

Les plateformes logistiques, derrière lesquelles courent encore nombre de collectivités, ne sont plus (pas) les bonnes affaires qu'on croit. Une connaissance plus fine de leur foncier permettrait pourtant aux collectivités de prendre des décisions économiques plus avisées, qui rapportent davantage en emplois et en ressources fiscales. Pourquoi ne pas, enfin, s'y mettre ?

(à lire dans : *Lettre du cadre territorial (la)*, n° 514, 01/2018, p. 64-65)

Marchés publics : anticiper la "full-demat" en 2018

Au 1er octobre 2018, les marchés publics de plus de 25 000 euros devront être passés selon une procédure entièrement dématérialisée.

<https://www.economie.gouv.fr/daj/dematierialisation-commande-publique>

(à lire dans : *Maires de France*, n° 353, 01/2018, p. 62-63)

Altruisme et politiques publiques

Les collectivités territoriales sont soumises à des contraintes budgétaires et doivent, en conséquence, prendre les mesures nécessaires à la réalisation d'économies. Une situation justifiée, notamment, par la baisse, depuis 2011, des dotations de l'État. De surcroît, ces données financières s'inscrivent dans un temps historique traversé par des transitions - sociales, numériques, environnementales - qui invitent les collectivités à repenser leur management et leur gestion. Des outils existent pour pallier ces difficultés et poursuivre le développement des projets territoriaux. Mais de quels outils s'agit-il ? Si l'impôt est la plus classique ressource financière des collectivités (en complément des dotations de l'État), est-il toujours aussi pertinent ? N'existe-t-il pas des alternatives, complémentaires et innovantes ? Et si les pratiques philanthropiques représentaient une alternative ? L'innovation se caractérise par " la volonté de changer d'esprit et le désir de nouveauté". Or la philanthropie rentre dans le champ de cette définition. En effet, l'impôt est-il à ce point "intouchable" qu'il ne pourrait être repensé ? Dans une société où les désirs de participation des citoyens s'expriment, la philanthropie permet d'associer différemment les citoyens aux enjeux de leur territoire et recomposer le lien de confiance. Cet article propose de s'interroger sur les pratiques philanthropiques territoriales avec pour angle d'attaque de passer de la conception du citoyen contributeur par l'impôt à celle du citoyen "donateur".

(à lire dans : *Pouvoirs locaux*, n° 110, 11/2017, p. 17-23)



EDUCATION – ENSEIGNEMENT

Articles

Muscler et préserver sa mémoire - Les découvertes des neurosciences

Au sommaire :

- Mémoire - Les fascinantes découvertes des neurosciences
- Francis Eustache : "La rêverie, c'est très important !"
- "Le par-cœur validé par la science
- "Contre l'excès de mémoire"
- Savoir détecter les vrais troubles
- Dix astuces pour stimuler son cerveau

(à lire dans : Point (le), n° 2368, 18/01/2018, p. 46-61)

Des assistantes maternelles à l'école

Un partenariat innovant a été mis en place depuis plusieurs années entre un relais assistantes maternelles et une classe passerelle. Une fois par mois, les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent sont invités par l'enseignante et les petits élèves. Ces échanges et ces rencontres sont riches d'enseignement à la fois pour les grands et les petits.

(à lire dans : Métiers de la petite enfance, n° 253, 01/2018, p. 25-27)

L'éducatif local, c'est l'affaire de tous !

Ce numéro fournit des repères sur les dispositifs nationaux, valorise des actions locales et donne la parole aux principaux concernés : les jeunes et les acteurs de terrain. Il a pour objectif de décrypter comment la solidarité, fondement de la question éducative dans le cadre de la politique de ville, est aujourd'hui mise en œuvre.

(à lire dans : Cahiers du DSU (les), n° 66, 07/2017, 48 p)

http://www.crdsu.org/c_9_237_Publication_4125_1_L_educatif_local_c_est_l_affaire_de_tous_.html#.Wm8OArMqWos

ENFANCE – JEUNESSE –FAMILLE

Articles

Trop d'écrans pour les enfants ? [dossier]

Au sommaire du dossier :

- Les écrans : des bonbons pour notre esprit ? (rencontre avec Serge Tisseron)
- Quel impact sur le cerveau des enfants ?
- Accueillir les jeunes enfants exposés aux écrans
- Le numérique au service du handicap
- La tablette en crèche : outil ou artifice ?
- Entrez dans la bulle musicale !

(à lire dans : EJE journal : le journal des éducateurs de jeunes enfants, n° 69, 02/2018, p. 22-43)

Restauration en EAJE : quelle réglementation ?

Nombreux sont les enfants qui prennent leur repas au sein de leur établissement d'accueil. Rien de plus naturel, n'est-ce pas ? Sauf que cela ne se fait pas de manière si naturelle que cela ! Au contraire, les structures préparant et fournissant des petits plats aux enfants sont

soumises à une réglementation stricte. Et lorsque les repas sont amenés par les parents, des règles s'imposent également. Gros plan sur les dispositions réglementaires encadrant la restauration en structure d'accueil collectif.

(à lire dans : *EJE journal : le journal des éducateurs de jeunes enfants*, n° 69, 02/2018, p. 54-55)

Plan pluriannuel d'investissements pour la création de crèches (Question-réponse du Sénat n° 02266 du 25-01-2018)

Au 1er janvier 2016, la France comptait 2,3 millions d'enfants de moins de trois ans (sur 16,4 millions de personnes de moins de vingt ans). En 2014 (dernier chiffre disponible), la capacité d'accueil des enfants de moins de trois ans par les modes d'accueil "formels" (assistants maternels, les salariés à domicile, les établissements d'accueil du jeune enfant et la préscolarisation) était de 1 359 900 en 2014 soit 56,1 places pour 100 enfants de moins de 3 ans en France entière, hors Mayotte.

La caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et l'État ont signé une convention d'objectifs et de gestion (COG) pour la période 2013-2017 qui prévoyait la création nette de 275 000 nouvelles solutions d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans, dont 100 000 en accueil collectif, 100 000 en accueil individuel, et 75 000 en préscolarisation précoce. En outre, afin de lutter contre les inégalités territoriales, 75 % des nouvelles solutions en accueil collectif devaient être déployées dans les territoires identifiés comme prioritaires par la branche Famille du fait de leur faible offre d'accueil en début de période.

(à lire dans : *senat.fr*, 25/01/2018)

<http://www.senat.fr/questions/base/2017/qSEQ171102266.html>

Garde d'enfants : l'offre d'accueil des tout-petits reste stable

L'offre d'accueil des enfants de moins de trois ans est restée stable en France, la création de places en crèches compensant légèrement une baisse du recours aux assistantes maternelles, selon le rapport annuel de l'Observatoire national de la petite enfance, qui confirme par ailleurs une diminution des congés parentaux.

<http://www.maire-info.com/upload/files/rapportaccueilpetiteenfance.pdf>

(à lire dans : *Maire-info.com*, 24/01/2018, 1 p)

<http://www.maire-info.com/action-sociale-emploi-sante/petite-enfance/garde-d-enfants-offre-d-accueil-des-tout-petits-reste-stable-article-21506>

Résultats du Rapport 2017 de l'Observatoire national de la petite enfance

Le rapport est organisé selon les thématiques d'actualité (mise en œuvre des dispositions de la loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, installation du Conseil national de la protection de l'enfance et de ses commissions de travail, instauration d'un premier plan national de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux enfants) et présente quelques chiffres clés :

- Les principaux chiffres de la démographie des enfants en âge d'être accueillis (0-3 ans)
- Une permanence des souhaits d'accueil des parents ayant un enfant de moins d'1 an
- L'offre d'accueil est stable avec 56,6 places pour 100 enfants de moins de 3 ans
- La baisse du recours aux modes d'accueil individuel se poursuit
- La prise en charge des jeunes enfants par les grands-parents
- Une solution occasionnelle dans la plupart des cas
- Des grands-parents plus sollicités dans les familles

(à lire dans : *Caf*, 24/01/2018, 14 p)

http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/DCom/Presse/Communiqu%C3%A9s%202018/R%C3%A9sultats_%20Rapport%202017_Observatoire_%20national_petite%20enfance%2023jan2018.pdf

La prise en compte des violences conjugales en matière d'autorité parentale

Les textes lient de plus en plus violences conjugales et autorité parentale. Si ce lien s'avère fondé, l'insertion de la question des violences au sein des dispositions constitutives du droit commun de l'autorité parentale est critique. La mise en place d'un dispositif propre serait préférable.

(à lire dans : *Actualité Juridique. Famille*, n° 1, 01/2018, p. 34-37)

Crèche : transparence ou suspicion ?

Les élus rejettent toute modulation des aides financières versées par les caisses d'allocations familiales en fonction des modalités d'attribution des places.

(à lire dans : *Maires de France*, n° 353, 01/2018, p. 20)

La coopération, un fondement de la relation

Au sommaire :

- Coopérer : donner et recevoir
- La coopération entre l'adulte et le jeune enfant
- De la collaboration à la coopération des professionnels en établissement d'accueil de jeunes enfants
- Le jeu coopératif, de l'individuel au collectif
- "La coopération est un outil facilitant la période d'adaptation"

(à lire dans : *Métiers de la petite enfance*, n° 253, 01/2018, p. 15-24)

Adolescence en exil - Les parcours pluriels et singuliers des mineurs non accompagnés

De plus en plus souvent dans notre pratique clinique, nous rencontrons des jeunes isolés étrangers, population vulnérable relevant de la protection de l'enfance. Soumise à la médiatisation, leur prise en considération par la société d'accueil dépend des aléas de la politique nationale et internationale.

Un travail pluridisciplinaire est indispensable à la prise en charge souvent complexe et multidimensionnelle des adolescents isolés étrangers. Régulièrement, ces jeunes présentent des problématiques somatiques, psychiques, éducatives et sociales étroitement liées. Les enjeux institutionnels au sein et entre les différentes structures œuvrant auprès d'eux (ASE, Hôpital, Éducation nationale, Justice...) influencent le bon déroulement de ces accompagnements. Or nous savons que le trauma favorise le clivage y compris entre professionnels et que les mouvements contre-transférentiels suscités par cette clinique sont à prendre en considération. À partir d'expériences singulières, ce numéro développe une réflexion théorico-clinique destinée à étayer la pratique professionnelle des différents acteurs travaillant au quotidien avec ces jeunes.

<https://www.editions-eres.com/ouvrage/4161/adolescence-en-exil>

(à lire dans : *Lettre du GRAPE (la)*, n° 96, 12/2017, 393 p.)

ENVIRONNEMENT

Articles

Osons la ville perméable ! [Dossier]

Le XXe siècle a vu le développement de la bétonisation des sols, avec son corollaire : l'évacuation au plus vite des eaux pluviales, via les canalisations. Mais cette gestion du "tout

tuyau" provoque de fortes perturbations du cycle de l'eau. Depuis plus de vingt ans, d'autres solutions sont mises en œuvre pour rétablir les fonctionnalités du sol et rendre la ville plus perméable. Testées au départ par quelques pionnières, des collectivités de toutes tailles ont aujourd'hui franchi le pas.

http://www.eaurmc.fr/fileadmin/documentation/guides_acteurs_eau/pollution_domestique/gestion_eaux_pluviales/2017-guide-ville-permeable.pdf

https://www.reseau-eau.educagri.fr/files/fichierRessource1_actes_eau_urbanisme_2017.pdf

(à lire dans : *Techni.cités*, n° 309, 01/2018, p. 17-22)

Sensibiliser les plus jeunes, un objectif primordial

En matière de propreté et de nettoyage des espaces publics, toutes les collectivités cherchent à éviter que le déchet ne soit produit ou ne soit abandonné sur l'espace public. Dans la recherche de cette martingale, les actions de sensibilisation, et en particulier des plus jeunes, enfants, adolescents ou jeunes adultes occupent une place prépondérante.

(à lire dans : *Techni.cités*, n° 309, 01/2018, p. 30-31)

Services publics : être exemplaire dans la gestion de ses déchets

Les déchets des services administratifs publics doivent être réduits ou recyclés et valorisés. Si ces déchets ont un impact environnemental et s'ils participent à la nécessaire optimisation des coûts, les collectivités doivent aussi être éco-exemplaires. Papiers, D3E, piles, mobilier, gobelets plastiques... Il faut trouver une solution à chaque matériau !

(à lire dans : *Techni.cités*, n° 309, 01/2018, p. 32-33)

Entrée en vigueur de la GEMAPI : le point sur les dernières évolutions

Apporter de la souplesse au dispositif, sans remettre en cause les premiers transferts au 1er janvier 2018, tel est l'objet de la proposition de loi relative à l'exercice de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations "GEMAPI" définitivement adoptée, ce 21 décembre, par un vote ultime de l'Assemblée nationale.

(à lire dans : *Journal des communes*, n° 2201, 01/2018, p. 20-22)

Eau, assainissement, énergie : quelle place pour les communes ? [dossier]

Au sommaire de ce dossier :

- "Eau et assainissement" : ces élus qui nagent à contre-courant
- Prix de l'eau : la hausse des impayés inquiète les acteurs du secteur
- Contrats de transition écologique : le Cese formule ses recommandations
- Protéger les installation d'eau potable
- Deux nouveaux sites de biométhane sur le réseau de GRTgaz
- Un nouveau contrat de concession pour les territoires
- Carburants alternatifs : un cadre pour les bornes de ravitaillement

(à lire dans : *Journal des communes*, n° 2201, 01/2018, p. 32-39)

"One planet summit" : les collectivités concernées

La France organisait, le 12 décembre 2017 à Paris, le "One planet summit", un sommet d'étape sur la lutte contre le réchauffement climatique par le biais de la finance publique et privée. L'occasion pour le président de la République de présenter douze engagements dont certains concernent directement les collectivités.

<https://www.oneplanetsummit.fr/fr/>

(à lire dans : *Journal des communes*, n° 2201, 01/2018, p. 43)

POLITIQUE D'IMMIGRATION

Articles

Le gouvernement veut enregistrer les demandes d'asile en trois jours

Dans une instruction du 12 janvier 2018, le ministre de l'intérieur demande aux préfets de ramener le délai d'enregistrement des demandes d'asile à trois jours d'ici la fin de l'année 2018, au besoin en ouvrant des créneaux supplémentaires pour l'obtention de rendez-vous.
(à lire dans : *tsa-quotidien.fr*, 29/01/2018, 2 p)

POLITIQUES DE SECURITE

Articles

Chiffres de la délinquance 2017 : de fortes disparités régionales

Les forces de sécurité ont enregistré en 2017 moins de vols, mais plus de violences sexuelles. Les chiffres publiés le 25 janvier par le ministère de l'Intérieur montrent de fortes disparités territoriales, avec par exemple une hausse des vols avec armes en Occitanie, une augmentation des cambriolages en Bretagne et une baisse du nombre de victimes de coups et blessures en PACA

<http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2018/01/bilan-statistiques-2017.pdf>

<https://www.interieur.gouv.fr/fr/Interstats/Actualites/Insecurite-et-delinquance-en-2017-premier-bilan-statistique>

(à lire dans : *lagazettedescommunes.com* – Club prévention sécurité, 25/01/2018)

<http://www.lagazettedescommunes.com/546403/chiffres-de-la-delinquance-2017-de-fortes-disparites-regionales/>

Face aux agressions, le ras-le-bol des policiers municipaux

Alors que plusieurs agressions de policiers ont fait la une de l'actualité en ce début d'année, les policiers municipaux constatent eux aussi une augmentation des violences à leur encontre. Ils réclament, comme leurs homologues nationaux, des sanctions plus sévères à l'égard des agresseurs et davantage de moyens.

(à lire dans : *lagazettedescommunes.com* – Club prévention sécurité, 15/01/2018)

<http://www.lagazettedescommunes.com/544114/face-aux-agressions-le-ras-le-bol-des-policiers-municipaux/>

Un état d'urgence permanent ? (Loi n° 2017-1510 du 30 octobre 2017 renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme)

Afin, selon le législateur, de permettre une sortie maîtrisée de l'état d'urgence, la loi du 30 octobre 2017 reprend dans le code de la sécurité intérieure plusieurs pouvoirs inspirés de ce régime. Accusée d'organiser une sortie en trompe l'œil, la nouvelle loi ne constitue pas un décalque de celle de 1955. Elle s'inscrit néanmoins dans la démarche préventive qui anime cette dernière depuis sa révision en 2015 et qui caractérise plus largement notre droit de la sécurité publique depuis trois ans.

(à lire dans : *Revue française de droit administratif*, n° 6, 11/2017, p. 1115-1126)

RESSOURCES HUMAINES – MANAGEMENT

Articles

Religion et travail [dossier]

Au sommaire :

- Le tabou persiste - Les pratiques religieuses se multiplient dans les entreprises et mettent les managers en difficultés
- En attendant une loi - Désormais le règlement intérieur pourra interdire certains signes religieux en clientèle
- A chacun son guide pour mieux travailler ensemble - Entreprises publiques et privées privilégient le vivre ensemble au travers de chartes et de guides.

(à lire dans : Liaisons sociales magazine, n° 189, 02/2018, p. 47-53)

Guide de recommandations : comment améliorer les conditions de travail des agents des collèges ?

Ce guide vise à aider les collectivités départementales à définir une politique et construire un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail des agents techniques des collèges. Il a été réalisé à partir d'une étude interdépartementale menée avec les 4 Départements bretons, les Côtes d'Armor, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan.

Le point d'alerte de la collectivité est souvent un taux d'absentéisme élevé qui l'amène à s'interroger sur ses facteurs explicatifs, d'autant plus que, bien souvent, consciente d'un état de santé et de conditions de travail dégradés, elle a déjà entrepris des actions (amélioration des équipements et du matériel pour lutter contre l'usure professionnelle, politique de remplacement plus favorable...).

La collectivité a alors le sentiment que ces actions restent sans effet voire même, parfois, qu'elles augmentent l'absentéisme des agents (cas d'une politique de remplacement plus favorable par exemple). Or c'est oublier que l'absentéisme est multifactoriel et n'est qu'un symptôme. Dans les métiers dont la composante physique de l'activité est importante, l'action doit nécessairement s'inscrire dans la durée, dans une logique de prévention de la pénibilité. Les effets des actions mises en place doivent, de même, être évalués dans la durée et non pas seulement sur les mois qui suivent leur mise en place.

Face à ce sentiment d'impuissance, les 4 départements bretons ont souhaité engager une démarche collective afin d'identifier les facteurs explicatifs de l'état de santé dégradé des agents et du fort taux d'absentéisme constaté...

(à lire dans : Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, 25/01/2018, 24 p)

https://cnacl.retraites.fr/sites/default/files/2018-01/Guide_Recommandations_2018.pdf

Cap sur la mobilité interne !

Bourses, forums, services d'accompagnement... les dispositifs fleurissent dans les collectivités pour encourager la mobilité interne. Même si la volonté de maîtriser la masse salariale est bien là, les DRH cherchent à en faire un levier de motivation qui réponde aux attentes des agents. Mais les écueils ne manquent pas.

(à lire dans : Gazette des communes, des départements, des régions (la), n° 2399, 22/01/2018, p. 22-24)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35262660/cap-sur-la-mobilite-interne>

Youpi, le Codev arrive dans la territoriale

Après la coconstruction, et la coproduction, plusieurs collectivités expérimentent le codéveloppement. Mettre des mots sur les maux du travail, que chacun peut rencontrer au quotidien, et trouver ensemble, des solutions aidantes, c'est possible... Et, au conseil général du Finistère, c'est en interne que sont animés ces "Codev". La parole à ceux qui l'ont fait.

(à lire dans : *Lettre du cadre territorial (la)*, n° 514, 01/2018, p. 34-36)

Stress et harcèlement moral, deux fléaux à combattre pour le directeur d'établissement

Tout professionnel peut être confronté à une situation de stress ou de harcèlement moral, pour lui-même ou l'un de ses collègues. Il existe des outils et des recours pour lutter contre ces risques et préserver la qualité de vie au travail. Dans les structures d'accueil collectif, le directeur d'établissement a un rôle primordial en la matière.

(à lire dans : *Métiers de la petite enfance*, n° 253, 01/2018, p. 11-13)

Souffrance au travail : Changer le regard sur le handicap psychique par la bande dessinée

Touchant un nombre croissant de salariés, le handicap psychique, pourtant reconnu par la loi depuis 2005, demeure méconnu. Mobilisée au quotidien face à toutes les formes de handicap, la CFE-CGC, premier syndicat des cadres et de l'encadrement, agit pour sensibiliser, lever les freins et mieux prendre en compte cette pathologie. Afin d'en parler, de développer la prévention avec les CHSCT, les CSE et les entreprises, la confédération sort une bande dessinée, entièrement dédiée à ce sujet.

(à lire dans : *Personnel*, n° 584, 01/2018, p. 48-50)

Faire équipe [dossier]

Ce dossier contient les articles suivants :

- Faire équipe en 2018 : entre classicisme et modernité.
- Faire équipe : de la mesure du "savoir être" individuel au savoir "faire équipe".
- "La motivation est centrale dans le fonctionnement des équipes".
- La concordance des temps managériaux, un enjeu majeur pour mieux faire équipe à l'hôpital.
- "L'autorité à établir ne se décrète pas, elle se prouve".
- Faire équipe hier et aujourd'hui : paroles d'entraîneur.
- "Qui mieux que vous peut savoir ce dont vous avez besoin".
- La symétrie des attentions : un levier pour mieux faire équipe.
- "Casser les codes classiques répond à une demande sociale".
- La troupe de la comédie Française : assurer la pérennité d'un collectif.

(à lire dans : *Personnel*, n° 584, 01/2018, p. 53-73)

SOCIAL – SANTE – HANDICAP

Articles

Réingénierie du diplôme d'EJE : tout devra être prêt pour la rentrée 2018

Lundi 22 janvier 2018, la Commission professionnelle consultative (CPC) a validé l'ensemble des référentiels concernant la réingénierie des diplômes du travail social* dont celui d'éducateur de jeunes enfants (EJE). Cela fait deux ans que ce chantier avait été ouvert et finalement, non sans mal, le timing a été respecté : la réforme entrera en vigueur, comme

prévu, à la rentrée 2018 avec une sortie des premiers diplômés en 2021. Malgré ce vote assez consensuel de larges zones d'ombre subsistent.

(à lire dans : *lesprodelapetiteenfance.fr*, 27/01/2018)

<https://lesprodelapetiteenfance.fr/formation-droits/fiches-metiers/educateur-de-jeunes-enfants/reingenierie-du-diplome-deje-tout-devra-etre-pret-pour-la-rentree-2018>

Gestion des risques et politique assurantielle

Les besoins pour plus de sécurité augmentent progressivement. La prévention du risque est devenue un enjeu sociétal. A l'instar de la société actuelle, la gestion du risque est une préoccupation majeure au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS).

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3045, 26/01/2018, p. 37-42)

Diplômes de niveau III : la CPC donne son aval à la réforme

Le projet de réforme de la formation de certains travailleurs sociaux, qui instaure notamment un socle commun de connaissances et de compétences transversal à cinq diplômes d'Etat du secteur social, a été validé par la commission représentant les professionnels du travail social, leurs employeurs et les pouvoirs publics. La publication des textes est attendue pour le printemps, en vue d'un lancement de la réforme en septembre.

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3045, 26/01/2018, p. 9-10)

Réingénierie des diplômes : la réforme va s'appliquer dès la rentrée de septembre 2018

Suite à l'approbation des nouveaux référentiels le 22 janvier en commission professionnelle consultative (CPC), la réforme des cinq diplômes du travail social - DEASS, DEES, DEETS, DEEJE, DECESF - entrera bien en vigueur à la prochaine rentrée de septembre 2018, après parution des textes réglementaires. Seuls les nouveaux diplômés obtiendront un diplôme de niveau II (bac + 3).

(à lire dans : *tqa-quotidien.fr*, 24/01/2018)

La Bioéthique dans tous ses états. Entretiens parallèles

Les états généraux de la bioéthique se sont ouverts, mercredi 18 janvier. Jusqu'au 7 juillet prochain, forum, débats, avis d'experts, paroles citoyennes vont se succéder.

Deux entretiens sont proposés :

- "Il n'y a pas de liberté sans limites" Jean-Pierre Rosenczveig
- "Laisser du temps aux soignants", Dr Philippe Denormandie

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3043-3044, 19/01/2018, p. 6-8)

Diplôme d'accompagnement éducatif. L'option domicile à la peine

Les étudiants délaissent l'option domicile dans la formation permettant l'accès au nouveau diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social (DEAS) au profit de l'option établissement. Ce choix traditionnel est un risque pour l'avenir parce que le potentiel d'emplois dans l'aide à domicile est de plus en plus important. Explications.

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3043-3044, 19/01/2018, p. 14-17)

Le revenu de base : de l'utopie à la réalité

Au sommaire :

- La relation au travail change : l'émergence du "précarariat"
- Le revenu de base : on y vient

Expériences du conseil départemental de la Gironde, de Seine-Saint-Denis et de l'Aude

- Quand le sénat passe le revenu de base au crible : retour sur le rapport du sénateur Daniel Percheron publié en 2016

<https://www.senat.fr/notice-rapport/2016/r16-035-notice.html>

(à lire dans : *Lettre du cadre territorial (la)*, n° 514, 01/2018, p. 24-30)

La PMI s'interroge sur ses missions

Ce dossier propose les articles suivants :

- Lyon : La PMI s'implique dans la distribution alimentaire
- Bas-Rhin : des binômes médecins cadres de santé pour partager les tâches
- Points de vue des Dr Anne Alauzen et Roselyne Masson : le rôle majeur de la PMI dans la prévention doit faire l'objet d'un consensus
- Au Japon, le carnet de santé maternelle et infantile fait des émules

(à lire dans : *Gazette sante social (la)*, n° 147, 01/2018, p. 15-22)

Préventeur des risques psychosociaux. Un nouveau métier à l'hôpital

Au centre hospitalier de Perpignan, Christine Goze, ex-infirmière, est préventeur des risques psychosociaux depuis avril 2015. Un nouveau métier destiné à améliorer les organisations, les conditions de travail des agents et l'accueil des patients.

(à lire dans : *Gazette sante social (la)*, n° 147, 01/2018, p. 38-39)

Interculturalité, médiation, interprétariat et santé [dossier]

Au sommaire du dossier :

- Introduction
- Médiation en santé à de nouvelles perspectives ?
- De l'interculturalité aux "situations d'altérité"
- L'interprétariat médico-social : une exigence éthique
- Mieux prendre en compte la pudeur et la diversité culturelle à l'hôpital
- Former les professionnels de santé aux pratiques avec interprète
- Former les soignants à prendre en charge la diversité des publics
- Travailleurs migrants vivant en foyers : éducation thérapeutique pour les patients diabétiques
- Places et limites de la laïcité
- Laïcité et prise en compte de l'interculturalité dans la relation à l'usager
- Médiation scolaire transculturelle : accompagner les enfants de tous horizons vers une réussite scolaire
- Interculturalité à l'école : apprendre ensemble
- Collège Evariste-Galois à Nanterre : des pairs tuteurs et médiateurs au service des élèves allophones
- En savoir plus (bibliographie).

(à lire dans : *Santé en action (la)*, n° 442, 12/2017, p. 8-40)

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/sommaires/442.asp>

SPORT – LOISIRS – ANIMATION

Articles

JO 2024 : les députés veulent un héritage pour tous les territoires

La première des tables rondes qui seront désormais organisées chaque mois par le groupe de travail de l'Assemblée nationale sur les JO de 2024 s'est tenue mercredi 31 janvier. Étaient

auditionnés Tony Estanguet, Bernard Lapasset et Étienne Thobois, respectivement président, co-président et directeur général du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (le Cojo) créé officiellement le 18 janvier 2018.

(à lire dans : *Maire-info.com*, 02/02/2018)

<http://www.maire-info.com/article.asp?param=21541&PARAM2=PLUS&nl=1>

À quoi sert la réglementation des ACM ?

Cet article propose une réflexion sur le rôle et les enjeux de la réglementation des accueils collectifs de mineurs (ACM) en répondant à quatre idées communes :

- La réglementation, ça change tout le temps
- La réglementation, ça ne sert à rien
- Il y a trop de réglementation
- La réglementation, c'est trop compliqué

(à lire dans : *Journal de l'animation (le)*, n° 186, 02/2018, p. 76-81)

Développement du sport féminin : les collectivités ont aussi un rôle à jouer

Comment "féminiser le sport et sa pratique", alors que, par exemple, à peine un peu plus d'un tiers des licenciés dans les fédérations sportives sont des femmes ? Et au-delà des fédérations, au quotidien, comment favoriser la pratique du sport par les femmes ? Des éléments ...

(à lire dans : *Maire-info.com*, 26/01/2018)

<http://www.maire-info.com/article.asp?param=21514&PARAM2=PLUS&nl=1>

Quand la convention entre une association sportive et une commune relève du droit privé

La mise à disposition d'un terrain communal au bénéfice d'une association sportive relève-t-elle du droit administratif ? C'est la question que s'est posée la cour administrative d'appel de Bordeaux par le biais d'un arrêt du 22 décembre 2017. Pour répondre, la cour élargit son raisonnement au-delà du droit de la propriété des personnes publiques et envisage la nature de la relation entre la commune et l'association.

(à lire dans : *Localtis.info*, 19/01/2018)

<https://www.caissesdesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250280364350>

Les futurs du sport [dossier]

Au sommaire du dossier :

- Les futurs du sport
- Quel sport en 2050 ? Analyse prospective face à l'incertitude et à la complexité
- Protéger son intégrité : le nouvel impératif du sport business
- Si on veut faire aboutir des projets, on est obligé de passer par des "brouillons" interview d'Omar El Zayat (Responsable de la structure Le Tremplin, incubateur de start-up)
- Les ressorts du changement

(à lire dans : *Jurisport*, n° 182, 01/2018, p. 18-35)

Pratique sportive - Libres propos sur l'obligation de sécurité

L'actualité jurisprudentielle ne cesse de jeter une lumière toujours plus vive sur les obligations de sécurité qui pèsent sur l'animation de la pratique sportive.

(à lire dans : *Jurisport*, n° 182, 01/2018, p. 38-41)

Mettre des gants contre la délinquance ? (politique sportive)

Les sports de combats sont souvent appréhendés comme un outil efficace pour lutter contre la délinquance juvénile dans les quartiers populaires. L'enquête ethnographique comparée dans des salles de boxe en France et aux Etats-Unis donne à voir des modalités différenciées d'application de cette croyance partagée.

(à lire dans : *Jurisport*, n° 182, 01/2018, p. 42-45)

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION – COMMUNICATION

Articles

Ils ne se contrôlent plus

Ce dossier est intitulé "les géants numériques, une menace pour la démocratie ?" Google, Apple, Facebook... les géants du numérique régissent nos vies. Et échappent souvent à leurs responsabilités, sans que les Etats parviennent à leur imposer de règles. L'heure des comptes a sonné. Mais n'est-il pas trop tard ?

(à lire dans : *Télérama*, n° 3551, 27/02/2018, p. 23-26)

Données personnelles et vie privée : comment reprendre le contrôle

Navigation web, réseaux sociaux, objets connectés... nos données personnelles sont chaque jour enregistrées. Certaines sociétés collectent ces informations, les analysent et les revendent. Le citoyen-consommateur-internaute commence à s'en émouvoir. Gaspard Koenig, président du think tank GénérationLibre propose des solutions pour reprendre le contrôle de nos données personnelles et en conserver la propriété.

<https://www.generationlibre.eu/data-a-moi/>

(à lire dans : *Point (le)*, n° 2369, 25/01/2018, p. 48-62)

Numérique : Le "data scientist" trouve sa place

Métropole de Lyon 59 communes - 9 200 agents 1,35 million d'hab.

En recrutant, voici un an, un "data scientist", la métropole de Lyon a ouvert la porte à un métier appelé à se généraliser dans les collectivités, à l'heure de la smart city.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2399, 22/01/2018, p. 28)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35262672/le-data-scientist-trouve-sa-place>

La communication territoriale se réinvente [Dossier]

La loi "Notre" a bousculé l'ordre territorial. Les communicants doivent désormais faire connaître de nouveaux territoires, à l'identité souvent récente. Le numérique est perçu comme une opportunité pour gagner rapidement en notoriété.

Digitalisation des supports de communication, essor des réseaux sociaux... Le métier de communicant a beaucoup évolué ces dernières années. Entre opportunités et contraintes, le regard des dir'com sur leurs pratiques se veut nuancé.

L'intelligence artificielle, avec les "chatbots" et autres assistants virtuels, est de plus en plus présente dans le monde de la communication. Une tendance qui inquiète et conduit les communicants à s'interroger sur l'avenir de leur métier.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2399, 22/01/2018, p. 30-36)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35262690/les-nouvelles-collectivites-a-l-assaut-du-web-et-des-reseaux-sociaux>

EXPERIENCES DE COLLECTIVITE

Du lien entre crèche et école ?

Au diable la concurrence, travaillons ensemble ! C'est un peu ce qu'ont décidé de mettre en application des professionnels de crèche et d'école maternelle de Guyancourt, dans les Yvelines. Leur but premier ? Offrir des repères aux enfants qui entrent à l'école à 2 ans. Soutenu par la mairie, ce projet a été impulsé par Amel Mahieddine EJE et directrice du multi-accueil de la commune. Retraçons avec elle le parcours de cette belle idée devenue réalité.

(à lire dans : *EJE journal : le journal des éducateurs de jeunes enfants*, n° 69, 02/2018, p. 12-15)

NOUS AVONS RECU

Photolangage® - Orientation et évolution professionnelle Pour faciliter la réflexion, les choix et la parole / BELISLE Claire - Chronique sociale, Savoir communiquer, 2017

(Localisation : 622-BEL-P)

L'égalité entre les femmes et les hommes. De l'intention à l'action - Profession banlieue, 12/2017

(Localisation : 03-E)